

Le concours des **Trophées Eco Actions** est un concours de développement durable organisé depuis maintenant 20 ans. Il permet de récompenser les collectivités locales les plus innovantes en matière de développement durable et contribue à notre mission de placer l'environnement au cœur des préoccupations des élus locaux.

Chaque année, ce sont plus d'une centaine de dossiers qui sont déposés et étudiés par les membres du jury : maires, députés-maires, présidents d'association ou de fédération, partenaires de l'association, représentants d'institutions telles que le MEEDDM, l'ADEME et l'UNESCO.

Cette fois encore, un prix sera remis à l'Assemblée nationale sous le Haut patronage du Président de l'Assemblée nationale le 7 décembre 2010 et une cérémonie locale aura lieu dans chaque ville ayant reçu un prix.



20^{èmes} Trophées Eco Actions

Les lauréats 2009

Trophées Eco Actions :

Premier prix Mellé

Un village durable exemplaire

Deuxième prix Lambesc

Vivons l'énergie autrement

Deuxième prix ex-æquo Mende

Réseau de chaleur : chauffez votre intérieur, pas la planète !

Prix Démocratie jeunesse :

Ermont

Aménagement d'une cour d'école au Maroc par les jeunes

Prix Villes d'avenir :

La Seyne-sur-Mer

Réseau d'échange thermodynamique avec l'eau de mer

Sainte-Rose

Réalisation d'une station d'épuration productive

Communauté de communes de Semur-en-Brionnais

« Quand la vente de Charolais se met au vert »

Prix Territoria :

Tourcoing

Construction de serres pédagogiques HQE

Trophées Pépinières :

Montreuil-Bellay

De la construction d'un écoquartier à la ville durable

Revel-Belledonne

Un éco-bourg

Prix Environnement Magazine :

Bordeaux

Protéger la ressource en eau

Prix Energaïa :

Le Port

Un quartier solaire pour une ville durable

Manosque

Un champ photovoltaïque sur une ancienne décharge

Eco région :

Conseil Régional de Franche-Comté

Programme Effilogis pour des bâtiments basse consommation

Eco département :

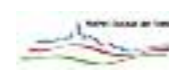
Conseil Général du Nord

Aide à l'hébergement touristique durable

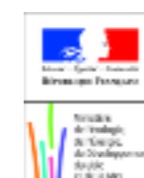
Partenaire presse



En partenariat avec



Avec le soutien de



Sous le haut patronage de l'UNESCO



Document éco-conçu - Impact sur le réchauffement climatique mesuré, réduit et compensé. Le site sur lequel a eu lieu l'impression du document a obtenu le label Imprim'Vert®, répondant à des critères de gestion des déchets dangereux, de sécurisation du stockage des matières dangereuses et d'exclusion des produits toxiques.



L'environnement et le développement durable ont leur concours
Inscrivez votre collectivité

Pourquoi participer ?

• Obtenir une reconnaissance institutionnelle nationale et locale

La cérémonie officielle d'annonce des résultats se déroule en présence de nombreuses personnalités et de tous les participants aux Trophées Eco Actions. Elle entérine la reconnaissance des membres du jury et fait l'objet d'une médiatisation. Par ailleurs, chaque lauréat se verra remettre sur son territoire, un prix pour marquer sa distinction auprès des citoyens.

• Valoriser ses actions et devenir une collectivité de référence

Ce concours permet d'identifier des collectivités locales exemplaires sur un sujet et de les positionner ensuite comme référent au niveau national.

• Faire valoir la contribution de l'échelle locale aux enjeux globaux

Réelles vitrines des actions locales en matière d'environnement et de développement durable, les Trophées Eco Actions sont l'occasion de faire connaître la contribution des collectivités locales aux défis environnementaux nationaux et mondiaux.

À partir des dossiers de candidature, un recueil des éco-actions sera publié et diffusé afin de favoriser l'échange d'expériences au sein des collectivités locales.

Critères de participation

Les Trophées Eco Actions sont ouverts à toutes les communes et structures intercommunales, quel que soit le nombre d'habitants.

Les Trophées portent sur des actions, projets, politiques environnementales ou de développement durable.

Les Conseils Municipaux de Jeunes peuvent également concourir.

Critères d'évaluation

Le jury s'est fixé comme critères d'évaluation des dossiers de candidature,

l'innovation - la prévention - la concertation

Il est également très attentif à la prise en compte des **volets sociaux et économiques** dans les actions proposées.

Comment participer ?

Les catégories sont :

• Trophées Eco Actions

• Prix spéciaux :

Prix Démocratie Jeunesse

Prix de la Rédaction d'Environnement Magazine

Prix Territoria, Observatoire National de l'Innovation Publique

Prix Ville d'avenir

Cette catégorie récompensera les actions de politiques locales globales, transversales et de pointes des collectivités qui candidateront dans la catégorie Trophées Eco Actions.

Prix Trophées Pépinières

Cette catégorie permettra à une collectivité qui le souhaite d'être suivie pendant 3 ans par l'association afin de construire, à partir des actions déjà réalisées, une politique plus exigeante, plus globale et transversale, avec l'aide de l'association.

Prix Universitaire

Cette catégorie récompensera un étudiant de Licence 3 ou de Master pour la rédaction d'un mémoire qui allie développement durable et collectivités locales. L'étudiant ayant déposé le meilleur dossier se verra remettre une récompense financière et un Prix à l'Assemblée nationale.

Prix Territoires éco région – éco département

Cette catégorie récompensera une région et un département pour leur implication en faveur de l'environnement et du développement durable notamment pour des actions d'accompagnement, de soutien en direction des villes et des EPCI.



Date limite de dépôt des dossiers : 12/10/2010 - Date limite de dépôt des dossiers : 12/10/2010 - Date limite de dépôt des dossiers : 12/10/2010 - Date limite de dépôt des dossiers : 12/10/2010

Votre dossier de candidature (téléchargeable sur www.ecomaires.com ou envoyé sur demande) devra obligatoirement être constitué des pièces suivantes :

1. Une fiche de candidature
2. Un résumé de l'action pour laquelle vous concourez (une page recto maximum 21 x 29,7 et 10 lignes minimum)
3. 2 photos d'illustration
4. Tous documents commentant votre action (article de presse, plaquette, objets, rapport au Conseil municipal ou bulletin municipal...)
5. Une version électronique de la fiche de candidature et des photos (sur CD ou par email à contact@ecomaires.com)

Afin de garantir l'égalité entre les candidats, tout dossier incomplet ou non-conforme ne pourra être pris en compte

Calendrier prévisionnel :

Date limite de dépôt des dossiers : 12 octobre 2010

Délibération du jury : novembre 2010

Cérémonie officielle d'annonce des résultats : 7 décembre 2010

Retournez votre dossier de participation

en l'adressant à :

Yves Piétrasanta - Vice-Président délégué aux Trophées
Les Eco Maires - 215 bis, boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Pour toute information :

Magali Lerouge
m.lerouge@ecomaires.com
Tél : 01 53 59 58 00

www.ecomaires.com

